

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2252

Edition du
05 août 2019

DANS CE NUMÉRO

Climat: quand la dénonciation du capitalisme dispense la gauche d'agir concrètement (Jean-Daniel Delley)

C'est le néolibéralisme actuel qu'il faut combattre en proposant des mesures réalistes et convaincantes

Deux visions du citoyen de milice dans la démocratie directe (Olivier Meuwly)

Olivier Meuwly revient sur une divergence avec Jean-Daniel Delley

Protection des données personnelles: pléthore de propositions, peu de législation (François-Xavier Viallon)

Des enchevêtrements dangereux entre géants du numérique et Etats sous prétexte de croissance économique et de surveillance du Net

L'artiste sénégalais de Genève Omar Ba à l'affiche à Montréal (Pierre Jeanneret)

«Omar Ba: vision partagée», Musée des Beaux-Arts de Montréal, jusqu'au 10 novembre 2019

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Climat: quand la dénonciation du capitalisme dispense la gauche d'agir concrètement

C'est le néolibéralisme actuel qu'il faut combattre en proposant des mesures réalistes et convaincantes

Jean-Daniel Delley - 01 août 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35280>

Le débat sur le changement climatique a vu ressurgir la mise en cause du capitalisme, cet épouvantail auquel il est fort utile de faire endosser la responsabilité de tous les maux de la planète. Ce qui permet d'éviter de se frotter à la résolution très concrète des problèmes que l'on dénonce.

Ainsi, dans son [dernier ouvrage](#), la journaliste et militante canadienne Naomi Klein pose le dilemme de manière radicale: le capitalisme ou la survie de l'espèce. Mais elle peine à rendre crédible cette rupture qui passerait par la multiplication des mouvements sociaux et un retour aux modes de vie des peuples indigènes.

En Suisse, le parti socialiste met périodiquement le capitalisme au pilori. Lors de son congrès de Montreux en 1998, il se prononçait dans l'enthousiasme pour une rupture avec le capitalisme, sans effets perceptibles sur son action ni sur celle de ses élus. Une décennie plus tard, la rupture devenait dépassement. Mais les propositions adoptées alors relèvent plutôt d'un complément ou d'une domestication du capitalisme que de son dépassement ([DP](#)

[1865](#)). Rebelote en 2018, quand le PSS prend le tournant de la numérisation de l'économie ([DP 2192](#)).

L'économiste [Heiner Flassbeck](#), secrétaire d'Etat dans le gouvernement Schroeder, dénonce avec pertinence cette critique globale du capitalisme dans laquelle trop souvent se complait la gauche. Une critique qui se dispense d'une analyse précise de l'objet qu'elle veut combattre et qui se révèle incapable de décrire des alternatives réalistes. Pire, dénoncer LE capitalisme, ajoute-t-il, c'est valoriser sa forme actuelle, le néolibéralisme qui a prospéré dès les années 70 du siècle passé et qui a progressivement démantelé les politiques de régulation du capitalisme. Une forme présentée par ses partisans comme sans alternative.

Car le capitalisme comme système économique a pris des formes multiples. Il a su évoluer, ce qui explique probablement sa résilience malgré l'annonce rituelle de sa fin prochaine.

Pour Flassbeck, la critique doit porter sur la forme néolibérale aujourd'hui dominante et

proposer les mesures propres à garantir justice sociale et développement durable. Des conditions favorables à l'initiative privée n'excluent pas une répartition plus équitable de la richesse produite, notamment par le biais de la fiscalité. Une économie de marché peut se conjuguer avec un pilotage du comportement des individus comme des entreprises, de manière à respecter les exigences écologiques.

Qui aurait-il à redire à un tel capitalisme, demande Flassbeck? L'action politique exige de la précision, aussi bien dans le diagnostic que dans la thérapie. Invoquer la rupture ou le dépassement du capitalisme ne peut qu'inquiéter le plus grand nombre, surtout lorsque ses thuriféraires se montrent incapables de décrire l'alternative. Alors que le combat contre le néolibéralisme peut se nourrir des méfaits très concrets de ce dernier et proposer des remèdes simples et compréhensibles pour chacun. Un combat porteur d'un espoir de changement, alors que la rupture d'avec le capitalisme ressemble plus à une fuite dans l'abstraction.

Deux visions du citoyen de milice dans la démocratie directe

Olivier Meuwly revient sur une divergence avec Jean-Daniel Delley

Olivier Meuwly - 26 juillet 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35260>

A la fin de la l'été 2018, je publiais une [Histoire politique de la démocratie directe en Suisse](#) aux éditions Alphil. Jean-Daniel Delley en a fait ici un compte-rendu plutôt élogieux ([DP 2218](#)) et je tiens à l'en remercier.

Dans cet ouvrage, j'essayais de montrer que notre démocratie directe ne pouvait remplir sa vocation pacificatrice, consolidée à travers les innombrables conflits qui n'ont cessé de rythmer l'histoire suisse depuis ses origines, qu'en s'adossant à un strict respect du système fédéraliste sur lequel s'est construit notre pays.

L'autonomie du citoyen-soldat, sans doute magnifiée dans la légende dorée de la Landsgemeinde, s'est en réalité prorogée à travers les âges et a nourri, à tout le moins symboliquement, l'idée de démocratie directe qui animera les courants radicaux puis démocrates des années 1840 et 1860, avant de s'imposer, sur le plan fédéral, en 1874 lorsque le référendum facultatif trouva place dans la Constitution fédérale adoptée cette année-là (puis l'initiative populaire fédérale en 1891).

Or, selon moi, et j'étais heureux de constater que Jean-Daniel Delley partageait dans une large mesure ce point de vue, cette primauté de

l'autonomie individuelle que garantit la démocratie directe fait écho à l'autonomie des Etats confédérés, premier degré d'un sentiment d'appartenance à cet ensemble si hétérogène qu'est la Suisse.

Dans ce sens, je m'inscrivais dans une position médiane, inaugurée par l'historien [Andreas Suter](#), dans la «*dispute*» qui oppose les tenants d'une continuité dans l'histoire suisse entre l'ancienne Confédération (composée des cantons à Landsgemeinde et des cités et Etats souverains) et la Suisse moderne, d'une part, et d'autre part les partisans de la thèse d'une «*rupture*» fondamentale coupant en quelque sorte l'histoire suisse en deux périodes refermées sur elles-mêmes: une ancienne Confédération qui s'effondrerait en 1798 et une Suisse moderne qui se réapproprierait des instruments de démocratie directe, moins par le truchement d'une Landsgemeinde, il est vrai depuis longtemps discréditée, que par celui de la Constitution girondine de 1792, riche des idéaux véhiculés par Condorcet.

Je continue à penser que l'avènement de notre démocratie «*moderne*» n'aurait peut-être pas eu lieu sans ce souvenir obsédant de l'«*idéal*»

de l'assemblée des hommes libres, au-delà de sa réalité concrète. La démocratie suisse, ou l'art de marier le romantisme de la liberté antique et alpestre et la rationalité révolutionnaire!

Mais au binôme fondateur du système suisse que forment la démocratie directe et le fédéralisme, j'ajoutais un troisième terme et sur ce point, Jean-Daniel Delley et moi-même empruntons des chemins différents. Ce troisième élément consiste dans le système de milice, qui privilégie l'engagement bénévole (jusqu'à un certain point) en matière politique.

Selon moi, malgré de nouveaux mythes qui l'entourent, il serait erroné de réduire l'esprit de milice à un reliquat d'une histoire anecdotique. Car le principe du citoyen-soldat a en effet, et quelles que soient ses pratiques effectives, accompagné toute l'histoire suisse dans une logique qui attend des membres du «*corps*» helvétique différentes tâches au nom de l'intérêt public.

Soldat, il est aussi citoyen et peut être appelé à siéger dans les conseils de la nation même si ses tâches premières l'appellent vers son entreprise, sa chaire d'enseignement, sa charrue ou son laboratoire de recherche. L'autonomie du

citoyen domine: chacun peut être appelé, quelle que soit sa fonction de base, à participer aux décisions fondamentales pour l'avenir du pays.

Les votations, où tout un chacun s'«*improvise*» ingénieur nucléaire ou biologiste ne constituent-elles dès lors pas l'aboutissement de l'esprit de milice ancestral? Le vote des «*miliciens*» me paraît mieux adapté à un idéal démocratique que le tirage au sort dont rêvent certains.

Il est évident que l'esprit de milice (et j'insiste sur le mot «*esprit*») est aujourd'hui à la peine. Mais, et malgré les avanies du temps, le système de milice continue à essaimer. La Suisse est un petit pays et il est naturel que chacun puisse (doive?) exercer son savoir dans de nombreux domaines, dans des associations, dans la culture... et dans la politique.

Peut-être des réformes sont-elles nécessaires et le *think tank* Avenir Suisse a lancé, en 2015, quelques pistes qui méritent d'être discutées. Mais il est vrai que la question de la

«*milice*» constitue aujourd'hui l'une des lignes de partage entre la gauche socialiste et la droite libérale. Sur ce terrain s'affrontent, dans le sens le plus noble du terme, deux visions de l'homme et de la société.

La vision de gauche se réfère à Rousseau et sa haine absolue de tout ce qui interférerait entre l'individu et le «*pouvoir*». D'où son souverain mépris pour les élections anglaises où le peuple s'exprime tous les quatre ou cinq ans... D'où aussi l'empreinte qu'il laissera sur les révolutionnaires français qui, avec les décrets d'Allard et la loi Le Chapelier, abolissent les corporations, intermédiaires embaumant les particularismes inégalitaires de l'Ancien Régime!

De nos jours, cette attitude explique la méfiance de principe que manifeste la gauche envers les groupes de pression représentant les milieux économiques. La droite libérale au contraire, n'aura pas ces préventions, ni à l'égard des *lobbies*, ni à l'égard de tout corps constitué qui se glisserait entre l'individu et le

pouvoir. Le *lobby* ne sera pas considéré comme un obstacle entre les deux, mais plutôt comme un acteur politique au service des deux. L'individu est naturellement inséré dans la société et a vocation à porter plusieurs «*casquettes*».

Ici, contre Rousseau, prévaut l'idée de Tocqueville, qui voyait dans l'association moins un simple porte-parole des revendications de la société, comme le théoriserait la Nouvelle gauche des années 1970, qu'un trait d'union entre la société et l'Etat, gros de revendications sectorielles mais aussi foyer de formation, acteur bénévole de la vie publique... et aussi surveillant de l'activité étatique.

Deux visions de l'association, du citoyen, d'une actualité brûlante tandis que, partout, on cherche à repenser la participation des citoyens au pouvoir. Alors, la démocratie directe et l'esprit de milice sont-ils consubstantiellement incompatibles ou le prolongement naturel l'un de l'autre? Le débat est loin d'être clos.

Protection des données personnelles: pléthore de propositions, peu de législation

Des enchevêtrements dangereux entre géants du numérique et Etats sous prétexte de croissance économique et de surveillance du Net

François-Xavier Viallon - 04 août 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35287>

Depuis les révélations d'Edward Snowden sur les programmes de surveillance de masse, la réalité dépasse le monde imaginé par George Orwell: les télécrans sans interrupteur de 1984 sont remplacés par un vaste réseau de micros et de caméras susceptibles de nous espionner en permanence.

Les réponses politiques face à de telles intrusions dans notre sphère privée avancent à tâtons. Dans son [projet](#) pour faire face à la révolution numérique, l'ancien conseiller national socialiste vaudois Jean Christophe Schwaab émet une série de propositions pour protéger la sphère privée et renforcer notre démocratie ([DP 2241](#)).

Un consentement généreux accordé aux détenteurs de données

Un premier élément concerne les usages consentis aux entreprises sur l'ensemble des données inscrites et produites par les individus: ce consentement est en général requis - et accordé - en bloc, indépendamment des circonstances, des procédés et de la finalité de la collecte, mais aussi du traitement et du stockage des données.

Par exemple, en utilisant WhatsApp, j'accorde un droit d'utilisation large au programme, non limité à la messagerie et aux appels. Si je souhaite que WhatsApp n'utilise le micro de mon téléphone que lorsque je passe un appel et uniquement dans le but de pouvoir communiquer avec mon correspondant, de nouvelles conditions générales d'utilisation doivent être définies.

Depuis l'introduction du Règlement général sur la protection des données (RGPD) en mai 2018, l'Union européenne oblige les entreprises à obtenir le consentement des personnes au traitement de leurs données. Cet accord doit remplir une triple condition: permettre à la personne de manifester sa volonté, obtenir son accord sans exercer de pression sur la personne et rapporter la demande à un traitement spécifique. En Suisse, la commission des institutions politiques du Conseil national planche depuis plus d'un an sur la révision totale de la loi sur la protection des données pour harmoniser le droit suisse avec le droit communautaire. L'objet devrait être une nouvelle fois discuté au Parlement [à la session d'automne](#).

Plutôt que de «rendre» simplement aux utilisateurs la propriété de leurs données, Schwaab propose de garantir leur portabilité entre différents prestataires de services. Au lieu de vendre mes données personnelles, je devrais pouvoir transférer facilement mes contacts, appels, photos ainsi que leur historique vers un autre programme correspondant mieux à l'usage que je souhaite en faire. La loi édicterait une obligation de portabilité et d'[interopérabilité des systèmes](#), conférant ainsi aux utilisatrices et utilisateurs la possibilité de changer de programme, et permettant une concurrence plus efficace entre prestataires de services.

Peu de sécurité pour nos données personnelles

Un deuxième point concerne la sécurité de nos données personnelles. Malgré la législation suisse et européenne plutôt stricte en la matière, les imbroglios technico-juridiques créés par les accords internationaux et la législation nationale des Etats hébergeurs, Etats-Unis et Chine, ne nous offrent pas de garanties quant à un stockage de nos données respectueux de notre vie privée ([DP 2129](#)). En 2015, la [Cour de Justice de](#)

[L'Union européenne](#) avait invalidé l'accord *Safe Harbour*, à la suite de la plainte d'un internaute contre la transmission vers les Etats-Unis de données personnelles des utilisateurs de Facebook. Remplacé depuis par *Privacy Shield*, la protection des données personnelles ne semble [guère améliorée](#) pour autant.

Un stockage outre-Atlantique offre peu de protection et nécessite une infrastructure de réseau toujours plus importante. C'est pourquoi les associations de défense des libertés sur Internet prônent [l'auto-hébergement](#), soit la détention de nos données sur notre propre ordinateur. Ces solutions «à domicile» restent pour l'instant inaccessibles au plus grand nombre, des alternatives régionales existent. Protonmail, récemment salué pour sa [résistance face aux hackers russes](#), offre un haut niveau de protection des données, limitée par sa proximité à l'infrastructure nécessaire à leur circulation et, de plus, contribue au développement d'un logiciel de messagerie dont le code est public.

Des droits démocratiques fragilisés

Reste la question de la gouvernance des services de gestion et de traitement des données, dont le contrôle reste soumis aux conditions définies par la direction de l'entreprise en charge. Pour parer les effets de ce pouvoir, on peut imaginer

une coopérative de données au sein de laquelle les utilisatrices et utilisateurs déterminent de manière autonome les droits d'usage consentis sur les données confiées à cette coopérative. Une telle structure créerait des droits collectifs pour ses membres, mais pourrait aussi permettre à ces derniers d'adapter individuellement leurs droits en fonction de leurs besoins.

Schwaab évoque également le droit à l'anonymat. Ancré dans l'article 7 de la [Déclaration du Conseil de l'Europe](#) sur la liberté de communication sur Internet, ce droit favorise l'expression libre d'informations et d'idées. Or, la surveillance de masse constitue aussi une menace pour la liberté d'expression, car elle conduit à une [auto-censure](#) des individus inspirée par la crainte de se trouver surveillés.

Le modèle économique des plateformes renforce cette menace. Ces dernières s'appuient sur le principe de neutralité de l'Internet ([DP 2190](#)) pour aménager le réseau des réseaux selon leurs propres politiques algorithmiques, renforçant notamment le phénomène des [bulles informationnelles](#).

Un élément moins connu est le refus de publicité, et donc de revenus, pour les youtubeuses et youtubeurs dont le contenu de la chaîne ne correspond pas aux règles de la plateforme. Ainsi, YouTube [prive les chaînes](#) documentant les manifestations à Hong Kong des revenus publicitaires

qu'elles pourraient générer grâce au nombre élevé de vues qu'elles engendrent. En pratique, un annonceur comme Huawei ne veut pas associer la publicité pour son dernier téléphone au défilé de manifestants dans les rues de Hong Kong, car cela pourrait conférer une dimension subversive à l'usage de l'appareil – filmer la manifestation – et nuire à l'image de l'entreprise chinoise.

Outre les programmes de surveillance de masse, les Etats accroissent aussi leur intrusion en réglementant directement les usagers. Tandis que les entreprises du Net actives en Russie doivent [fournir les données](#) des utilisatrices et utilisateurs au gouvernement russe, les candidats à un visa pour les Etats-Unis doivent [donner aux autorités les codes d'accès](#) à leurs comptes de réseaux sociaux. De son côté, la Chine recourt aux technologies américaines pour [filtrer les sites accessibles](#) depuis son territoire.

Cet enchevêtrement entre géants du Net et Etats met à mal la protection de la sphère privée et la liberté d'expression dans les régimes autoritaires, mais aussi dans les pays démocratiques. Pour l'heure, la société civile peine à lutter face à de telles interventions étatiques et opaques. Et nos parlementaires semblent privilégier une supposée croissance économique au détriment de la défense de nos libertés.

L'artiste sénégalais de Genève Omar Ba à l'affiche à Montréal

«Omar Ba: vision partagée», Musée des Beaux-Arts de Montréal, jusqu'au 10 novembre 2019

Pierre Jeanneret - 28 juillet 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35267>

Omar Ba est né au Sénégal en 1977. Il a fréquenté les écoles des Beaux-Arts de Dakar, puis de Genève et Sierre. Il réside à Genève depuis 2003. Sa vie est néanmoins faite d'allers et retours entre cette ville et Dakar.

Il a besoin à la fois de la «palette de couleurs» de l'Afrique et du calme de la Suisse pour approfondir ses réflexions sur son continent d'origine. Son art est en effet un art engagé, qui rejoint les questions les plus urgentes de notre époque: la répartition inégale des richesses, les problèmes de l'émigration, la détérioration de nos rapports avec la nature et, plus directement, la dénonciation de l'incurie des dirigeants africains corrompus exprimée dans une série de tableaux intitulée *Dictateurs*. Pour cela, depuis son arrivée à Genève, il a définitivement abandonné l'abstraction pour se consacrer à une peinture figurative et narrative.

L'exposition du prestigieux musée de Montréal est une révélation pour le public nord-américain. En Europe, Omar Ba a déjà acquis une véritable notoriété. Selon le journal [Le Monde](#), il est même «*la coqueluche des collectionneurs français*». «*J'essaie de faire passer un message dur sans jamais oublier sa dimension esthétique*», a affirmé ce grand lecteur de Jean Ziegler dans une interview publiée dans [Le Temps](#).

Sa peinture peut être qualifiée de semi-réaliste. Elle a aussi une dimension expressionniste et onirique. L'artiste représente volontiers des formes végétales étranges, des fougères exubérantes qui peuvent être liées à des éléments anatomiques, comme un cœur humain. Ses personnages de potentats africains revêtus d'uniformes chamarrés participent d'un bestiaire imaginaire où se côtoient têtes de lions, figures hybrides à la fois humaines et

animales, ou encore créatures fantastiques.

Sur le plan strictement esthétique, Omar Ba utilise une sorte de pointillisme qui donne à certaines de ses toiles l'aspect d'une broderie. Les titres de ses œuvres sont sans ambiguïté: *Visa pour terroriste*, *Accro à la guerre*, *Dommages collatéraux*... La critique d'art [Klara Tuszyński](#) a très justement défini son art: «*Dans les œuvres d'Omar Ba, ce sont donc bien des univers opposés qui se retrouvent: règne humain et règne animal, progrès et nature, modernité et tradition, Occident et Afrique.*» En même temps, ses toiles sont très décoratives et de nature à plaire à un large public, ce dont témoigne la fréquentation de la salle qui lui est consacrée dans la métropole québécoise.

L'œuvre d'Omar Ba, qui a reçu en 2011 le Swiss Art Award et a été présentée dans plusieurs villes d'Europe, mériterait donc une grande exposition dans notre pays, où il réside.

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Quand le législateur ne se préoccupe pas des effets de ses décisions

La révision de la loi sur les prestations complémentaires (PC) a prévu à juste titre d'augmenter

l'allocation logement. Mais elle a également réduit le montant de cette allocation pour les concubins et les colocataires, égalité de traitement avec les couples mariés oblige. Cette réduction va obliger nombre de bénéficiaires de PC en colocation à chercher un logement individuel ou une place dans un établissement de soins, ce qui leur donnera droit à une allocation plus élevée.

L'économie attendue de 7 millions se transforme en une [dépense supplémentaire](#) qui pourrait atteindre 50 millions de francs. | *Jean-Daniel Delley - 31.07.2019*

Détonante Fête des vigneron

Une fois par génération, des milliers de figurantes et figurants célèbrent à travers chants, danses et musiques les métiers de la vigne. Une fête populaire dont nous aurions aimé profiter au-delà du spectacle.

Mais quelle violence nous arrache à cette beauté durant plus d'une heure? Des avions militaires venus faire leurs cabrioles à 110 décibels au-dessus de nos têtes. De quoi faire fuir celles et ceux ne souhaitant pas associer la beauté du spectacle à des simulations de guerre. | *François-Xavier Viallon - 31.07.2019*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Climat: quand la dénonciation du capitalisme dispense la gauche d'agir concrètement

<https://laviedesidees.fr/Le-changement-climatique-pour.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/11287>

<https://www.domainepublic.ch/articles/32692>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Jean-Ziegler-Kapitalismus-pauschal-zu-verdammen-birgt-Tucken>

Deux visions du citoyen de milice dans la démocratie directe

<https://www.alphil.com/index.php/auteurs/meuwly-olivier/une-histoire-politique-de-la-democratie-directe-en-suisse.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33682>

<https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=szg-006:2012:62::645#557>

Protection des données personnelles: pléthore de propositions, peu de législation

<http://www.schwaab.ch/archives/2019/03/05/quelques-propositions-socialistes-pour-faire-face-a-la-revolution-numerique/>

<https://www.domainepublic.ch/articles/34802>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20170059>

<https://www.laquadrature.net/2019/06/12/interoperabilite-contre-haine/>

<https://www.domainepublic.ch/articles/29660>

<https://www.europeansources.info/record/judgment-in-case-c-362-14-maximillian-schrems-v-data-protection-commissioner/>

<https://francoischarlet.ch/2017/mise-place-privacy-shield-suisse/>

<http://www.slate.fr/story/85739/moi-ministre-du-numerique-tribune-personnalites-internet-francais>

<https://lite.qwant.com/redirect/DiLePb25stxHSXIXvmQk7ABAYsS0UPD4uLjhMYbwC%2BE%3D/https%3A%2F%2Fwww.letemps.ch%2Fmonde%2Fjournalistes-enquetant-russie-vises-via-protonmail?position=13&query=protonmail%20hackers%20russes%20le%20temps&t=web&l=en>

https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/committee-of-ministers-adopted-texts/-/asset_publisher/C10Tb8ZfKDoJ/content/declaration-on-freedom-of-communication-on-the-internet-adopted-by-the-committee-of-ministers-on-28-may-2003-at-the-840th-meeting-of-the-ministers-dep?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Ffr%2Fweb%2Ffreedom-expression%2Fcommittee-of-ministers-adopted-texts%3Fp_p_id%3D101_INSTANCE_C10Tb8ZfKDoJ%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26p_p_col_id%3Dcolumn-1%26p_p_col_pos%3D2%26p_p_col_count%3D3%26_101_INSTANCE_C10Tb8ZfKDoJ_advancedSearch%3Dfalse%26_101_INSTANCE_C10Tb8ZfKDoJ_keywords%3D%26_101_INSTANCE_C10Tb8ZfKDoJ_delta%3D10%26p_r_p_564233524_resetCur%3Dfalse%26_101_INSTANCE_C10Tb8ZfKDoJ_cur%3D2%26_101_INSTANCE_C10Tb8ZfKDoJ_andOperator%3Dtrue

https://www.theguardian.com/technology/2019/jun/19/data-collection-leads-to-discrimination-and-self-censorship-mps-told?mc_cid=9b16974e83&mc_eid=e33e7bd4db

<https://www.domainepublic.ch/articles/32597>

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/10/21/dominique-cardon-ce-ne-sont-pas-les-reseaux-sociaux-qui-ont-cree-des-bulles-informationnelles_5372515_4355770.html

<https://onezero.medium.com/why-youtube-keeps-demonetizing-videos-of-the-hong-kong-protests-460da6b6cb2b>

https://www.bbc.com/news/world-europe-48510026?mc_cid=168c85a457&mc_eid=e33e7bd4db

https://www.cbsnews.com/news/state-department-now-requires-us-visa-applicants-to-share-social-media-accounts-2019-06-01/?mc_cid=168c85a457&mc_eid=e33e7bd4db

https://theintercept.com/2019/07/11/china-surveillance-google-ibm-semptian/?mc_cid=78d7391bfe&mc_eid=e33e7bd4db

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/19/omar-ba-nouvelle-coqueluche-des-collectionneurs-francais_5344026_3212.html

L'artiste sénégalais de Genève Omar Ba à l'affiche à Montréal

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/19/omar-ba-nouvelle-coqueluche-des-collectionneurs-francais_5344026_3212.html

<https://www.letemps.ch/culture/omar-ba-suisse-jai-appris-voir-monde>

<http://www.bartschi.ch/abc.php?opt=catalog&id=53&op=showone&size=large&imgind=0>

Espresso

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20193436>